

Que ce soit pour des études en Polynésie française ou en métropole la démarche est la suivante :

1/ Saisie de la demande sur [www.education.pf](http://www.education.pf)  
**Du 18 janvier au 21 mars 2021(minuit)**

**Pièces nécessaires pour la saisie :** adresse mail valide, N°INE de l'élève, le montant des ressources des parents et le nombre d'enfants à charge

2/ Une fois la demande saisie, il faudra VALIDER la demande via un lien reçu par mail.

3/ Le dossier sera ensuite envoyé par mail. Il faudra l'imprimer, le compléter et le renvoyer avec les pièces justificatives à la DGEE Annexe du Taaone

⚠ *Vous avez 10 jours pour déposer votre dossier à compter de la date de saisie*

⚠ *Pour obtenir l'allocation du territoire pour des études en métropole, la filière demandée ne doit pas exister en PF ou l'accès doit en être contingenté.*

*Il n'y a que 2 vœux possibles dans la demande de bourses : Si la demande parcoursup contient à la fois des vœux en métropole et en PF, il faudra saisir dans la demande de bourses un vœu métropole et un vœu PF.*

Que ce soit pour des études en Polynésie française ou en métropole la démarche est la suivante :

1/ Saisie du Dossier Social Etudiant sur : [www.messervices.etudiant.gouv.fr](http://www.messervices.etudiant.gouv.fr)  
**Du 20 janvier au 15 mai 2021**

**Pièces nécessaires à la saisie :** adresse mail valide et N° INE

2/ Une fois le dossier saisi, les pièces justificatives seront déposées uniquement en ligne soit immédiatement soit ultérieurement en se connectant sur son dossier Suivi DSE

3/ La notification d'attribution conditionnelle sera ensuite envoyée par mail.

Pour des raisons de sécurité, le temps de saisie est limité : si l'élève met trop de temps à la saisie, il devra tout recommencer...

⚠ ***Durant la saisie, il sera demandé à l'élève le Revenu Brut Global des parents : mettre 0.***

***4 vœux de filières possibles choisis en fonction des vœux parcoursup***

### ***Pour des études en Polynésie française***

***Pas de demande de logement via le Dossier social Etudiant***

### ***Pour des études en métropole***

La demande de bourse ET de logement doit se faire **simultanément !!!**